

# Coopération ville-bailleurs- psychiatrie pour « interrompre les procédures d'expulsion »

## Entretien avec

**Nacer Leshaf,**

responsable du pôle santé mentale et résilience, sous-direction de la santé, Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Dases), ville de Paris,

**Émilie Malbec,**

chargée de mission des équipes de liaison intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soins (Éliahs), Paris, Groupe hospitalier universitaire (GHU) Paris psychiatrie et neurosciences.

## La Santé en action : **Comment les équipes de liaison intersectorielles d'accompagnement entre habitat et soin ont-elles été créées ?**

Nacer Leshaf et Émilie Malbec : Les premières équipes de liaison intersectorielles d'accompagnement entre habitat et soin (Éliahs) ont été mises en place en 2017, suite à un long travail coordonné à partir de 2012 dans le cadre du conseil local de santé mentale (CLSM) du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette initiative a trouvé un écho favorable dans une triple dynamique. La ville de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion la grande cause de sa mandature. Les bailleurs sociaux visaient à répondre aux problématiques de santé mentale au sein de leurs logements. Enfin, les hôpitaux psychiatriques publics parisiens, notamment le Groupe hospitalier universitaire (GHU) Paris psychiatrie et neurosciences, s'engageaient toujours davantage dans une perspective de prévention permettant de mieux repérer, en amont, les difficultés intriquant psychiatrie et social. Ce partenariat a permis le déploiement de deux équipes dédiées aux signalements

effectués par les bailleurs sociaux en 2017 sur le 20<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> arrondissements, d'une troisième équipe en 2019 sur le 19<sup>e</sup> arrondissement et enfin d'une quatrième équipe sur le 18<sup>e</sup> arrondissement en 2021. Ces équipes bénéficient d'un financement hybride : la ville de Paris, les bailleurs sociaux et la psychiatrie de secteur. Ces équipes Éliahs, composées chacune d'un infirmier, d'un assistant social, d'un temps de médecin psychiatre et d'un chargé de mission, évaluent la situation de certains locataires fragiles afin de mettre en œuvre un accompagnement adapté et d'orienter vers des soins psychiatriques lorsque cela s'avère nécessaire pour prévenir les risques de crise, et de favoriser le maintien dans le logement. Elles ont été co-construites dans une démarche d'« aller-vers », territorialisée pour rapprocher l'offre de soins existante des personnes en souffrance psychosociale. Leur mise en place favorise un « circuit court » afin d'éviter la démultiplication des intermédiaires, qui dans certains cas, complexifie le recours aux services de soins des usagers en rupture. De plus, ces équipes sont engagées dans une démarche de déstigmatisation auprès des professionnels des bailleurs sociaux et des travailleurs sociaux des centres d'action sociale de la ville de Paris (CASVP), acteurs de première ligne, en proposant des cycles de sensibilisation et de formation.

S. A. : **En quoi Éliahs est-il un programme relevant de l'« aller-vers » ?**

N. L. et É. M. : Le travail pluridisciplinaire en équipe permet les regards croisés et favorise l'évaluation des

## L'ESSENTIEL

■ **À Paris, dans quatre arrondissements, des équipes pluridisciplinaires de professionnels Éliahs (Équipe de liaison intersectorielle d'accompagnement entre habitat et soin) pratiquent l'« aller-vers » les locataires en situation de grande vulnérabilité sociale et psychique afin en particulier de prévenir leur expulsion. Une assistante sociale, un infirmier, un médecin psychiatre et un coordonnateur se rendent régulièrement à leur domicile et instaurent un accompagnement pour leur permettre de garder leur logement et d'accéder aux droits et aux soins. Plus de 60 % d'entre eux ne bénéficient d'aucun suivi social avec les services sociaux de proximité alors même que ce besoin est fortement présent. L'intervention de l'équipe permet de rétablir une prise en charge adaptée.**

besoins des personnes de manière globale. La démarche d'« aller-vers » implique une modification des pratiques et une évolution des dispositifs au plus près des populations en favorisant un travail sur les déterminants sociaux de la santé. Les outils employés dans le cadre de cette démarche sont susceptibles de varier d'une situation à l'autre, ils visent avant tout à créer une alliance avec le locataire rencontré. Les équipes ont plusieurs outils à leur disposition : la visite à domicile (VAD) se révèle un outil adapté dans la plupart

des situations. En se déplaçant au domicile, autant de fois que nécessaire, les professionnels créent un lien de confiance qui s'ancre dans une relation durable. Il arrive occasionnellement que certains locataires ne souhaitent pas être rencontrés chez eux ; dans ce cas, d'autres choix correspondant aux souhaits du locataire sont proposés : des rendez-vous dans les jardins publics, dans les cafés, chez les partenaires de confiance. L'important reste ici de s'adapter aux besoins et aux réalités de terrain pour ne pas mettre à mal une relation de confiance naissante. Les tout premiers temps permettent de prendre connaissance de la situation psycho-sociale du locataire en allant vers lui afin d'avoir une vision la plus complète possible des problématiques ou des acteurs en présence. Cette première phase permet d'établir une évaluation prenant en compte notamment les dimensions psychiques, sociales, environnementales, économiques, historiques, somatiques. Dans un autre registre, l'offre et le travail de disponibilité permettent de conforter les liens et se déclinent ainsi : réactivité, mobilité, diversité de l'offre, prise en compte des points de vue des demandeurs, mais également recherche de la meilleure solution pour que les personnes en repli, sans demande ou en opposition se laissent approcher par les équipes. Celles-ci mettent en œuvre ce que l'on pourrait qualifier de « clinique de l'interstitiel ». Il s'agit de marcher au même rythme, au même pas que le locataire pour laisser le temps à la relation de soin et à l'alliance de s'ancre. Les espaces et les moments informels sont investis et les conversations, détournées. Il s'agit de laisser l'espace nécessaire pour que le locataire puisse exprimer ses besoins, difficultés ou problématiques tout en créant un cadre où les professionnels restent disponibles, réactifs et mobiles.

**S. A. : Quels sont les résultats ?**

*N. L. et É. M. :* Les résultats des cinq premières années permettent de rendre compte d'une file active stable sur le long terme, comprenant une centaine de situations signalées par arrondissement et par an. Ces situations de locataires signalés sont,

pour la plupart, prises en charge sur une durée allant de six à douze mois et couvrent un accompagnement sur l'ensemble des champs d'action mêlant les questions sociales, psychiques et somatiques. La composition de chaque équipe permet un accompagnement pluriel des locataires pour accéder aux droits communs et aux démarches quotidiennes. Lutter contre le non-recours aux droits et aux soins est ainsi un axe fort des équipes. Il faut souligner que parmi les locataires, 60 % n'avaient plus aucun suivi social avec les services sociaux de proximité alors même que le besoin était fortement présent. Dans l'intérêt du locataire, les équipes Éliahs proposent un accompagnement individualisé soutenu pouvant passer par un accompagnement physique pour relancer les démarches d'accès aux droits sociaux, de travail de réaffiliation en articulation avec les acteurs du service social de proximité (SSP), des caisses d'allocations familiales (CAF) et les travailleurs sociaux des bailleurs. Par ailleurs, en repérant les difficultés psychiques des locataires sur la base de signaux de faible intensité des troubles, les professionnels de l'équipe Éliahs permettent un retour aux soins somatiques.

**S. A. : Comment accompagnez-vous les gardiens d'immeubles et les travailleurs sociaux des bailleurs ?**

*N. L. et É. M. :* Les équipes Éliahs Paris favorisent à la fois un travail de déstigmatisation de la santé mentale, une compréhension du système de soin, un travail de sensibilisation pour donner des clés de compréhension sur la santé mentale, et un travail sur le savoir-être auprès des professionnels de première ligne (gardiens d'immeubles, travailleurs sociaux des bailleurs, travailleurs sociaux du CASVP). Ce travail de formation permet de renforcer les savoir-faire des professionnels sur le repérage des signaux faibles des troubles. Des outils pédagogiques ont été co-construits avec les bailleurs sociaux pour répondre au mieux aux besoins spécifiques : films, jeux de parcours, débats... Depuis le démarrage de l'activité, 400 gardiens ont été sensibilisés ainsi que des travailleurs sociaux.

**S. A. : Parvenez-vous à éviter des expulsions ?**

*N. L. et É. M. :* Sur l'ensemble des situations présentées aux équipes Éliahs depuis 2017 sur tous les arrondissements, nous constatons que 50 % des locataires étaient alors en procédure d'expulsion. Dans la plupart des situations, le travail partenarial avec les bailleurs permet d'interrompre les procédures d'expulsion et de laisser le temps aux équipes Éliahs de travailler avec le locataire. Il en résulte que le taux d'expulsion des locataires reste inférieur à 1 % ; et le travail des équipes permet aussi d'éviter des hospitalisations en psychiatrie dans certaines situations.

**S. A. Quel est l'avenir de ce dispositif expérimental ?**

*N. L. et É. M. :* La création d'une quatrième équipe démontre à la fois que les résultats de ces équipes portent leurs fruits de manière positive et que les besoins sur le terrain ne cessent de croître. La mise en place d'autres équipes Éliahs dans les années à venir sur Paris est aujourd'hui sérieusement à l'étude. Il apparaît cependant nécessaire de favoriser des arrondissements qui réunissent plusieurs caractéristiques rendant ces interventions particulièrement pertinentes : un taux de logements sociaux importants, la présence de quartiers bénéficiant du dispositif Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et des besoins explicitement repérés par les partenaires sociaux.

Une dernière vigilance est de devoir s'adapter encore et toujours aux particularités du terrain et aux besoins des personnes accompagnées. Ce dispositif d'« aller-vers » a été inscrit dans le projet territorial de santé mentale (PTSM) de Paris. Il fera l'objet d'une contractualisation dans le cadre du contrat territorial de santé mentale (CTSM) avec une implication forte de la ville de Paris, de la psychiatrie et des bailleurs sociaux au côté de l'agence régionale de santé (ARS) avec le soutien des représentants des usagers de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam). ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.